

**AFFIRMATION SOLENNELLE**

Je, soussigné, **HAROLD STEVENSON**, M.A, B.Sc, Conseiller - Politiques financières des divisions réglementées, Unité Analyse intégrée des risques, Direction principale - Analyse et gestion des risques pour Hydro-Québec, au 75, boul. René-Lévesque Ouest, 15<sup>e</sup> étage, en la ville de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. Les fichiers joints en annexe à la réponse du Distributeur à la question 1.1 de la demande de renseignements n° 3 de la Régie de l'énergie (HQD-13, Document 1.2), transmis sous pli confidentiel, proviennent de la firme Consensus Economics Inc.
2. Le Distributeur, selon les modalités de l'abonnement au service de la firme Consensus Economics Inc., ne peut divulguer publiquement les informations qui sont contenues aux fichiers précités.
3. La divulgation des informations déposées sous pli confidentiel constituerait une violation de l'obligation de confidentialité à laquelle est tenue le Distributeur envers Consensus Economics Inc.
4. Le Distributeur demande à la Régie de se prévaloir des dispositions de l'article 30 de sa loi constitutive pour interdire toute divulgation de la réponse complète à la question 1.1 de la demande de renseignements n° 3 de la Régie de l'énergie (HQD-13, Document 1.2) déposée sous pli confidentiel.
5. Tous les faits allégués au présent document sont vrais.

Et j'ai signé à Montréal, ce 28 janvier 2010.

*(s) Harold Stevenson*

---

**HAROLD STEVENSON**

Déclaré solennellement devant moi à Montréal,  
ce 28 janvier 2010.

*(s) Jocelyne Soucy (174 381)*

---

Commissaire à l'assermentation  
pour les districts judiciaires de Montréal et de Iberville.